

ENSEMBLE
FAISONS
RAYONNER
L'ÉGALITÉ



Journée régionale Égalité – Bas-Saint-Laurent
9 décembre 2009

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec



Table de concertation
des groupes de femmes
du Bas-Saint-Laurent

Table des matières

Présentation.....	3
Objectifs	3
Organisation.....	4
Déroulement	5
Résumé de la Journée régionale Égalité	5
Accueil et ouverture de la journée.....	5
Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Bas-Saint-Laurent.....	6
1- Les actions gouvernementales.....	6
2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique en matière de condition féminine	9
3- Les projets réalisés par les comités régionaux et les organismes communautaires.....	11
Le portrait actualisé des femmes de la région du Bas-Saint-Laurent	14
Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.....	15
Conclusion	18

Ce document a été réalisé par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine avec la contribution de la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent. La révision linguistique a été prise en charge par la Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Publication en date du 24 mars 2010.

Le présent document fait état des travaux réalisés à l'occasion de la Journée régionale Égalité au Bas-Saint-Laurent sous le thème *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*

Présentation

Depuis la publication de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et de son plan d'action, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) mène plusieurs actions pour créer des conditions propices afin de faciliter la régionalisation des actions gouvernementales en matière d'égalité. Pour poursuivre cet effort, le SCF souhaite renforcer la synergie entre tous les acteurs concernés par le dossier de l'égalité tant au niveau national qu'à l'échelle régionale et locale.

Pour ce faire, le SCF propose l'organisation d'une journée régionale Égalité dans chacune des régions du Québec dans le but de réunir les acteurs locaux et régionaux qui sont ses partenaires dans le déploiement régional du dossier de l'égalité. Les organismes communautaires œuvrant auprès des femmes, les directions régionales des ministères et des organismes du territoire ayant des engagements inscrits au plan d'action de la politique gouvernementale et les membres de la Conférence régionale des élus (CRE) sont ciblés principalement.

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu la Journée régionale Égalité dans la région du Bas-Saint-Laurent, le 9 décembre 2009 à Rimouski. Une cinquantaine de partenaires étaient présents au rendez-vous.

Objectifs

La Journée régionale Égalité prend la forme d'un forum d'information et d'échanges, ayant pour objectifs :

- de **s'informer mutuellement** de la teneur des activités menées en matière d'égalité par les instances locales, régionales et nationales;
- de **s'assurer d'une meilleure circulation de l'information** relative aux actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, notamment entre les instances nationales et régionales;
- de **d'échanger sur des pistes d'action** à venir pour intervenir à l'échelle locale, régionale et nationale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- de **maximiser la collaboration et la concertation** des diverses instances dans la réalisation de leur mandat respectif;
- de **d'alimenter les travaux en cours** dans le cadre du renouvellement du plan d'action de la politique gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Organisation

Pour relever le défi de la mobilisation nécessaire à la mise en œuvre d'un tel rendez-vous, le SCF a organisé cette journée régionale en partenariat avec la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent (TCGFBSL) en raison de l'enracinement de cet organisme à l'échelle régionale et locale, permettant ainsi aux organismes locaux d'être partie prenante des réflexions soulevées au cours de cette activité. De façon concrète, deux comités ont été mis sur pied : un comité organisateur et un sous-comité de travail.

Les membres du **comité organisateur** avaient pour mandat de coordonner l'organisation de la Journée régionale Égalité. Il s'agit de :

- Suzanne Tremblay, coordonnatrice (TCGFBSL)
- Lucie Brault, agente de développement (TCGFBSL)
- Christiane Lussier (SCF du MCCCCF).

Formé de partenaires régionaux, le **sous-comité de travail** a été mis sur pied pour définir et intégrer les particularités régionales au contenu de la journée. Les partenaires étaient :

- Suzanne Tremblay, coordonnatrice (TCGFBSL)
- Suzelle Lambert (TCGFBSL)
- Anne Gauthier (Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent)
- Nancy Robichaud (ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire)
- Solange Lévesque (Agence de la santé et des services sociaux [ASSS])
- Gilles Mongrain (Emploi-Québec)
- Christiane Lussier (SCF du MCCCCF).



De gauche à droite : Thérèse Mailloux, Suzanne Tremblay, Michèle Grenier, Lucie Brault, Françoise Guénette, Christiane Lussier et Anne Gauthier.

Le succès de cette Journée régionale Égalité n'aurait pu être assuré sans le concours de l'animatrice M^{me} Françoise Guénette.

Déroulement

- 9 h** Accueil
- 9 h 30** Ouverture
- 9 h 45** Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Bas-Saint-Laurent.
- 11 h 30** Le portrait actualisé des femmes de la région du Bas-Saint-Laurent.
- 12 h** *Dîner suivi du Yoga du rire*
- 13 h 45** Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
- 16 h** Mot de M^{me} Sylvie Desrosiers, présidente de la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent.
- Mot de clôture de M^{me} Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe au Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Résumé de la Journée régionale Égalité

Accueil et ouverture de la journée

En début de journée, M^{me} Françoise Guénette a soumis une question à une cinquantaine de participants et de participantes concernant les actions à mener pour favoriser l'atteinte de l'égalité au Bas-Saint-Laurent. Une grande partie de ces personnes a proposé l'augmentation du nombre de femmes dans des postes clés, notamment en politique municipale, comme action phare pour faire progresser l'égalité. Pour accueillir les personnes invitées :

- M^{me} Michèle Grenier, directrice régionale responsable de la condition féminine et directrice de la régionalisation au SCF du MCCCCF, a souhaité la bienvenue et présenté les objectifs de la journée;
- M^{me} Sylvie Desrosiers, présidente du conseil d'administration de la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent, a prononcé quelques mots de bienvenue;
- Par l'entremise d'une vidéo, M^{me} Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, a précisé l'importance d'une telle journée afin de s'informer et d'échanger sur les actions menées par les partenaires locaux, régionaux et nationaux pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes et afin d'alimenter les travaux en cours dans le cadre de la reconduction du plan d'action de la politique gouvernementale.

Les actions significatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Bas-Saint-Laurent

Au cours de cette journée, les partenaires ont pris connaissance de la diversité des actions novatrices accomplies tant à l'échelle gouvernementale qu'à l'échelle régionale et locale pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. En matinée, différents partenaires ont présenté les actions menées dans le cadre du plan d'action gouvernemental, celles s'inscrivant dans l'entente spécifique en matière de condition féminine ainsi que différents projets réalisés par les organismes communautaires.

1- Les actions gouvernementales

M^{me} Thérèse Mailloux, sous-ministre adjointe au SCF, a dressé un bilan du plan d'action gouvernemental.

En mars 2009, 42 cibles du plan d'action gouvernemental 2007-2010 sont atteintes et 24 cibles le sont partiellement. Pour la mise en œuvre des actions inscrites dans le plan d'action de la politique ainsi que pour les actions complémentaires, une somme de 46 267 998 \$ a été investie.

En matière d'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans l'appareil gouvernemental, 12 projets ont été proposés par les ministères et les organismes et 84 activités ont été réalisées (sensibilisation, formation, accompagnement) (MCCCF).

Les deux premières éditions du Prix Égalité ont été tenues. Dix-huit projets finalistes ont été mis en valeur chaque année provenant de douze régions du Québec.

Orientation 1 : Modèles et comportements égalitaires (MCCCF)

- Dépôt et adoption à l'unanimité à l'Assemblée nationale du projet de loi n° 63 réaffirmant le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.
- Formation d'un comité de travail chargé d'élaborer un outil d'autorégulation (charte d'engagement volontaire) destiné au milieu de la mode, de la publicité et des médias pour la promotion d'une image corporelle saine. La Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée a été lancée le 16 octobre 2009.
- Promotion des rapports égalitaires (projet auprès des services de garde, élaboration d'un « égalimètre » pour les universités, appel de projets dans les établissements scolaires primaires et secondaires de même que dans les organismes éducatifs autochtones).

- Sensibilisation au phénomène de l'hypersexualisation (avis du Conseil du statut de la femme *Le sexe dans les médias : obstacle aux rapports égalitaires*, financement d'outils de sensibilisation et d'information et séances de formation et de mobilisation dans toutes les régions).
- Promotion de l'égalité auprès des personnes immigrantes et des communautés culturelles (financement de projets communautaires, conclusion d'ententes avec six villes).

Orientation 2 : Égalité économique

- Diversification des choix scolaires des filles et des garçons (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport [MELS], MCCCCF) : concours *Chapeau les filles!*, capsules sur les métiers non traditionnels pour les garçons.
- Soutien à la réalisation de projets d'habitation à l'intention des jeunes femmes responsables de familles monoparentales ou des femmes en difficulté (Société d'habitation du Québec [SHQ]).
- Actualisation en cours de la stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine (ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale [MESS]).
- Accompagnement pour les femmes vulnérables (cinq projets réalisés dans le cadre du Programme d'aide et d'accompagnement social, volet Devenir [MESS]).
- Entrepreneuriat féminin : six organismes régionaux de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF) dans les régions ressources ont été renouvelés et cinq ont été ajoutés dans les régions suivantes : Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie, Montréal et Nord-du-Québec (ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation [MDEIE]).

Orientation 3 : Conciliation travail-famille (ministère de la Famille et des Aînés [MFA])

- Attribution d'un contrat au Bureau de normalisation du Québec pour l'élaboration d'une norme consensuelle en matière de conciliation travail-famille.
- Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille, lancé en 2008 : en 2008-2009, 26 projets ont été soutenus, provenant de 8 CRE et de 18 personnes morales à but non lucratif, pour près de 1 M\$.
- Programme de soutien financier en milieu de travail pour les entreprises et les associations : sommes disponibles de 2,3 M\$.

Orientation 4 : Approches en santé adaptées aux spécificités des femmes

- Publication de la politique de périnatalité 2008-2018 (ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS]).

Orientation 5 : Respect de l'intégrité des femmes et de leur sécurité (MCCCF, ministère de la Justice [MJQ])

- Réalisation de campagnes gouvernementales de sensibilisation à la violence conjugale et aux agressions sexuelles.
- Lancement du plan d'action gouvernemental quinquennal 2008-2013 en matière d'agression sexuelle (MCCCF, MJQ).

Orientation 6 : Participation des femmes aux instances décisionnelles

- Signature d'une entente entre le MCCCF, les 21 CRE et leurs partenaires, soit 15 ententes spécifiques et 6 ententes administratives.
- Création du Centre de développement Femmes et gouvernance (MCCCF).
- Signature de 18 accords de partenariat avec les tables de concertation en matière de condition féminine et leur réseau visant la mise en œuvre de projets structurants en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour compléter l'information concernant l'égalité économique, M. Gilles Mongrain, agent de recherche et de planification socio-économique responsable des stratégies clientèles dans la région pour Emploi-Québec, a présenté les préoccupations d'Emploi-Québec concernant les services à offrir pour les jeunes filles et les jeunes femmes intéressées par les métiers traditionnellement masculins.

M^{me} Nadia Morin, directrice générale du Fonds d'accompagnement et d'investissement régional pour entrepreneure (FAIRE), un ORSEF, a fait connaître les projets réalisés par son organisation.

2- Les actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique en matière de condition féminine

La directrice de la régionalisation, M^{me} Michèle Grenier, et la directrice adjointe de la CRE, M^{me} Anne Gauthier, ont présenté ensemble l'entente spécifique.

Pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes au Bas-Saint-Laurent, les partenaires de l'entente ont visé cinq grands champs d'intervention, soit promouvoir des modèles de comportements égalitaires, tendre vers l'égalité économique, agir en vue de l'amélioration de la santé et de la sécurité des femmes, accroître la participation des femmes aux instances décisionnelles et entamer une démarche d'appropriation et d'application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).

Champ d'intervention 1 : Promouvoir des modèles de comportements égalitaires

- Mobiliser les différents partenaires pour contrer l'hypersexualisation;
- Faire la promotion des valeurs égalitaires durant les sessions d'accueil des personnes immigrantes.

Champ d'intervention 2 : Tendre vers l'égalité économique

- Encourager les femmes à investir les domaines non traditionnels;
- Accompagner les femmes éloignées du marché du travail, en situation d'isolement ou en situation économique précaire.

Champ d'intervention 3 : Agir en vue de l'amélioration de la santé et de la sécurité des femmes

- Repositionner la question de la spécificité de la santé des femmes dans un contexte de mise en place des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux;
- Approfondir la problématique des lésions professionnelles et analyser des situations particulières;
- Faire inscrire le Bas-Saint-Laurent dans le prochain plan d'action triennal de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) qui prévoit la production de profils régionaux de femmes travaillant dans des secteurs économiques à forte concentration féminine;
- Poursuivre la mise en œuvre de mesures visant à prévenir les lésions professionnelles chez les travailleuses et améliorer ainsi la qualité de vie au travail.

Champ d'intervention 4 : Accroître la participation des femmes aux instances décisionnelles

- Poursuivre les actions prévues dans l'Entente de partenariat en condition féminine 2005-2008 visant à augmenter la présence des femmes dans les lieux de pouvoir et dans les instances électives locales et régionales;

- Collaborer avec la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action 2008-2011 dans la poursuite de ses engagements en faveur de la participation des femmes aux instances décisionnelles;
- Mettre en œuvre, à compter de 2008-2009, un plan d'action en vue des élections municipales de 2009;
- Faire la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la gouvernance locale et régionale.

Champ d'intervention 5 : Entamer une démarche d'appropriation et d'application de l'analyse différenciée selon les sexes

- Intégrer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ);
- Encourager l'engagement des partenaires locaux et régionaux;
- Inclure l'ADS dans certaines grilles d'analyse de projets de développement;
- Sensibiliser et former à l'ADS des partenaires locaux et régionaux.

Certaines actions réalisées dans le cadre de cette entente ont fait l'objet d'interventions.

- *Actions pour contrer l'hypersexualisation*

M^{me} Linda Bérubé, du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de Rimouski, a résumé les projets réalisés, à savoir :

- la publication et la distribution d'une recherche de M^{me} Pierrette Bouchard étudiant les liens entre l'hypersexualisation, la sexualisation précoce et les agressions sexuelles;
- la mise sur pied d'un comité local d'action contre l'hypersexualisation en collaboration avec la Maison des femmes de Rimouski;
- la tenue du Forum régional intitulé « Hypersexualisation, sexualisation précoce et agressions sexuelles; impacts et pistes d'action », auquel 200 personnes ont participé, et la publication d'un coffret DVD sur les actes du forum;
- une campagne d'action régionale contre l'hypersexualisation;
- la conception et la rédaction du guide *Hypersexualisation? Guide pratique d'information et d'action*, dont 20 000 copies ont été distribuées;
- la conception, la préparation et l'animation de l'atelier « Hypersexualisation? Mieux comprendre pour mieux intervenir », présenté dans quatre MRC;
- la réalisation d'une série télévisée de huit émissions sur l'enjeu de l'hypersexualisation, diffusée à deux reprises à l'automne 2007 et de nouveau à l'hiver 2008.

M^{me} Bérubé a souligné que le CALACS de Rimouski avait d'ailleurs obtenu le Prix Reconnaissance 2009 de l'ASSS du Bas-Saint-Laurent, le Prix Excellence 2009 du MSSS et le Prix Égalité 2009 du MCCCCF.

- *Enquête auprès des femmes occupant un métier majoritairement masculin*

M^{me} Annie Lachance, agente de concertation et de développement à la CRE du Bas-Saint-Laurent, a présenté les résultats de cette enquête, qui a mené à la détermination de cinq éléments de problématique : l'orientation inadéquate des jeunes filles vers les métiers majoritairement masculins, l'ignorance des réalités de ces métiers et de ce qui les attend concrètement, la préparation insuffisante à l'intégration dans des milieux de travail masculins, l'hésitation des employeurs envers l'embauche de femmes dans ces métiers et la marginalité des femmes occupant un métier majoritairement masculin.

- *Avis pour une approche spécifique de la santé des femmes*

M^{me} Suzelle Lambert, agente de développement à la TCGFBSL, a présenté le document intitulé *Avis pour une approche spécifique de la santé des femmes*, produit par le Comité aviseur sur les conditions de vie des femmes. Ce document a été transmis au conseil d'administration de l'ASSS du Bas-Saint-Laurent. La TCGFBSL a aussi élaboré et diffusé un outil d'appropriation de l'Avis et offert des formations auprès des intervenantes des groupes de femmes, des comités consultatifs en condition féminine du Réseau de solidarité municipale et des citoyennes.

3- Les projets réalisés par les comités régionaux et les organismes communautaires

M^{me} Sylvie Desrosiers, présidente de la TCGFBSL a présenté l'organisme et les différentes actions réalisées par la Table et ses partenaires visant à promouvoir l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes au Bas-Saint-Laurent. M^{me} Suzanne Tremblay, la répondante régionale de la TCGFBSL, a rappelé les actions de la Marche mondiale des femmes qui se terminera en 2010 à Rimouski. M^{me} Suzelle Lambert et M^{me} Lucie Brault, toutes deux agentes de développement à la TCGFBSL, ont exposé les différentes activités réalisées par l'organisme.

- *Réseau de solidarité municipale*

Le Réseau de solidarité municipale (RSM) vise à accroître la participation des femmes au sein des instances dirigeantes, à favoriser le maintien en poste des élues municipales et des jeunes élus, et à offrir des activités de réseautage, de l'information et des occasions de ressourcement. À l'occasion du troisième rassemblement du RSM, 14 personnes-ressources ont été recrutées et 90 personnes ont participé aux activités qui consistaient en une table ronde sous le thème *Des femmes et des jeunes pour assurer la relève, pourquoi pas?;*; une conférence de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) intitulée « Femmes et politique municipale : un couple peu banal »; la tenue de quatre ateliers de ressourcement (« Je planifie mon engagement », « Culture politique 101 », « Les états... du municipal » et « La passion du

municipal »); et la remise du Prix Municipalité équitable, remporté cette année par trois municipalités. Un bon nombre de participantes se sont présentées aux élections municipales et plusieurs ont été élues.

Par ailleurs, le RSM publie un bulletin afin de maintenir et d'alimenter un lien entre les élues elles-mêmes de même qu'entre ces dernières et la TCGFBSL. Le bulletin favorise la circulation d'information pertinente, fait connaître les bons coups de la région et présente des modèles d'élues. Depuis 2007, le RSM a fait paraître 14 numéros, tirés à 300 exemplaires chacun, et distribués à quelque 200 élues municipales, à des groupes de femmes, à la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent, au Centre local de développement (CLD), à la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) et à la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent.

Un forum de discussion a aussi été mis en place sur le Web pour les membres du RSM. Une série de quatre blocs d'information portant sur les rôles et les responsabilités des conseils municipaux a aussi été mise en ligne.

- *Comités condition féminine*

La TCGFBSL a mis sur pied cinq différents comités consultatifs (Trois-Pistoles, Matane, Rimouski, La Matapédia, La Mitis). Les objectifs étaient, d'une part, d'accroître la participation des femmes aux instances dirigeantes et en politique municipale et, d'autre part, de favoriser une meilleure prise en compte des réalités des femmes par les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC). Les objectifs ont été atteints : certaines femmes membres de ces comités ont été élues aux élections municipales et des plans et priorités d'action pour favoriser l'égalité ont été produits dans les municipalités et les MRC où des comités avaient été implantés.

- *Campagne d'actions pour les élections municipales 2009*

Afin d'augmenter la présence des femmes et des jeunes au sein des conseils municipaux, plusieurs actions ont été menées au cours de l'année 2009, notamment : une conférence de presse pour le lancement de la campagne, du matériel promotionnel (affiches, dépliants et cartons), une tournée des huit MRC du Bas-Saint-Laurent, deux conférences de l'UMQ, le troisième rassemblement annuel du RSM, trois sessions d'information intitulées « Politique municipale 101 » et deux autres sessions intitulées « Démystifier le budget municipal ». Un argumentaire a été préparé pour favoriser la participation des municipalités dans le recrutement des candidates en leur fournissant un outil facilitateur. Intitulé *Les principaux freins à l'implication des femmes en politique et quelques pistes de solution*, l'argumentaire a été distribué à 113 municipalités du Bas-Saint-Laurent.

Ces actions semblent avoir porté des fruits, puisqu'il y a eu une augmentation de 4,2 % du nombre de candidates et une augmentation de 4,1 % du nombre de femmes élues au Bas-Saint-Laurent, qui compte maintenant 19 mairesses et 218 conseillères élues (30,8 % de femmes élues). On a répertorié aussi 90 jeunes des deux genres aux conseils municipaux.

- *Charte des valeurs*

La TCGFBSL a rédigé une charte des valeurs pour faire la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la gouvernance locale et régionale et favoriser l'atteinte de l'égalité et de l'équité entre les hommes, les femmes et les jeunes. Cette charte a été signée par 59 personnes venant de près de la moitié des municipalités du Bas-Saint-Laurent de même que de la CRE du Bas-Saint-Laurent, d'un CLD et de deux MRC. Un outil d'évaluation a d'ailleurs été élaboré pour, comme le nom l'indique, évaluer l'engagement des municipalités concernant l'égalité entre les hommes et les femmes et l'équité pour les jeunes, et amener une prise de conscience des actions réalisées ou en cours de réalisation.

Le portrait actualisé des femmes de la région du Bas-Saint-Laurent

M^{me} Sandra Shea, responsable des régions de la Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec au bureau régional du Conseil du statut de la femme (CSF), a préparé le portrait de la réalité des femmes de la région du Bas-Saint-Laurent, qui a été présenté par M^{me} Christiane Lussier du SCF. Les données statistiques actualisées (2006) qui ont fait l'objet de cette présentation sont disponibles sur le site du CSF à l'adresse suivante : www.csf.gouv.qc.ca. À partir de ces données, plusieurs enjeux propres à la région ont été soulevés dans différents domaines d'intervention.

Caractéristiques démographiques

- Évolution de la population
- Population autochtone
- Structure des familles

Égalité économique des femmes

- Scolarité
- Participation au marché du travail
- Régime de travail
- Revenu moyen d'emploi

Santé et sécurité des femmes

- Santé physique et mentale

Développement égalitaire

- Femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs

Les réflexions portant sur les thématiques régionales retenues par le milieu en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

À partir des pratiques gagnantes en matière d'égalité et des données actualisées du portrait des femmes de la région, les personnes participantes ont amorcé une réflexion collective pour définir des pistes permettant la continuité de leurs propres travaux ayant l'objectif de favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Voici en résumé ce qui en est ressorti.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Modèles et comportements égalitaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de préjugés, stéréotypes sexistes. ▪ Perception que l'égalité est atteinte. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire une campagne médiatique sur l'égalité en sensibilisant les hommes (travailler en amont sur les causes). ▪ Faire la promotion de comportements non sexistes. ▪ Mener des campagnes de sensibilisation sociale répétées qui font la promotion de gestes simples, et ce, en lien avec des activités intégrées dans les services de garde et les écoles. ▪ Influencer les cursus de formation dans la promotion de modèles égalitaires. ▪ Présenter des modèles pour les femmes et les filles (p. ex. : une journée avec une femme d'affaires, une journée avec une décideuse). ▪ Diffuser des modèles de réussite tirés d'expériences faites dans des secteurs non traditionnels ainsi que des modèles de réussite en équipe (entreprise père-fille, homme-femme). ▪ Utiliser les médias comme leviers en s'assurant que les messages diffusés sont inclusifs et intégrateurs plutôt qu'axés sur une opposition.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
Égalité économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Isolement (aînées, immigrantes, veuves, mères monoparentales, homosexuelles, etc.). ▪ Situation financière précaire (coûts des logements trop élevés). ▪ Absence d'entrepreneures (commerce de détail et services). ▪ Écart salarial (avec les hommes pour le même genre d'emploi). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financer des organismes de main-d'œuvre féminine. ▪ Améliorer la situation socio-économique des femmes en ayant en tête toutes les femmes marginalisées. ▪ Améliorer l'accessibilité au logement. ▪ Améliorer l'accès à l'entrepreneuriat et aux métiers non traditionnels. ▪ Offrir plus de formation. ▪ Reconnaître les acquis. ▪ Rendre le transport en commun plus flexible (pour un meilleur accès à l'éducation).
Conciliation travail-famille ou études-famille	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsabilité de la conciliation reposant sur les femmes seulement. ▪ Partage inégalitaire des tâches – rôle de la sphère privée. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Changer les structures. ▪ Travailler sur un partage des tâches équitable. ▪ Allonger le congé parental pour les pères.
Santé et sécurité des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de souplesse du transport en commun. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre le transport en commun plus flexible (pour un meilleur accès aux soins de santé).
Participation des femmes dans les lieux de pouvoir	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible présence des femmes dans les lieux de pouvoir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adopter une politique d'égalité dans les municipalités. ▪ Solliciter les femmes disponibles par une banque de candidates. ▪ Faire de la participation citoyenne une priorité dans le plan d'action de la ville. ▪ Rembourser les frais de gardiennage aux élues. ▪ Accroître le marrainage et le réseautage.

Thèmes abordés	Les principaux obstacles pour atteindre l'égalité	Les objectifs, actions ou projets autour desquels devraient se mobiliser les partenaires pour atteindre l'égalité
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir la relève pour faciliter sa participation aux instances dirigeantes par des mesures facilitantes.
Autres (à portée transversale)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discrimination systémique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aider les gestionnaires à comprendre les fondements de l'ADS. ▪ Appliquer l'ADS dans toutes les sphères de la société. ▪ Sensibiliser les hommes.

Conclusion



Nous tenons à remercier toutes les intervenantes et tous les intervenants locaux et régionaux qui ont accepté l'invitation lancée par le Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ainsi que par la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent. Par leur présence, ces partenaires ont fait de cette journée d'information et d'échanges un succès.

En donnant aux partenaires l'occasion de s'informer et d'échanger sur les enjeux régionaux et les pratiques novatrices en égalité, cette activité permettra d'alimenter les travaux locaux et régionaux ainsi que les réflexions qui ont cours actuellement dans le cadre du renouvellement du prochain plan d'action gouvernemental en matière d'égalité.

La Journée régionale Égalité a certainement démontré l'enthousiasme des partenaires à mener des actions pour la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes, et permettra sûrement de faire émerger d'autres projets novateurs et porteurs pour la région.

Poursuivons notre engagement et *Ensemble, faisons rayonner l'égalité!*